



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2943
27 décembre 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Mayotte

Les pauvres meurent, les gouvernants les piétinent



LE QUOTIDIEN DE LA RÉUNION

Gouvernement

**Bayrou fait les
fonds de tiroir**

page 4

Chômeurs

**Plus nombreux,
moins indemnisés**

page 8

Moyen-Orient

**Le prix de l'ordre
impérialiste**

page 6

Leur société

- Mayotte: un après-cyclone catastrophique 3
- Deuil national: « meurtriers bienveillants » 3
- Gouvernement: l'art d'accommoder les restes 4
- Confédérations cherchent ministres 4
- Marylise Léon à la rescousse 4
- Procès Pélicot: le combat doit continuer 5
- Tarifs médicaux: chère santé 5
- Scorbut: maladie de la pauvreté 5
- Mutuelles: de plus en plus chères 5
- Temps partiel: sous la contrainte des patrons 8
- Électroménager: la libre concurrence à la lessiveuse 8
- Assurance chômage: les attaques continuent 8
- Plaisir d'offrir, joie de recevoir 8

Dans le monde

- Moyen-Orient: le prix de l'ordre impérialiste 6
- Italie: contre la loi sécuritaire 6
- Réseaux sociaux: sous contrôle, comme les autres médias 6
- Géorgie: contestation et jeu des grandes puissances 7
- Ambassadrice de l'impérialisme 7
- Allemagne: Volkswagen, amer « miracle de Noël » 12
- Djibouti: Macron et la dernière base africaine 12
- Magdebourg: le RN récupère 12

Dans les entreprises

- ACNA - Aéroport de Roissy 9
- Groupe Thales 9
- Nos lecteurs écrivent: école de musique - Prades 9
- EPR de Flamanville 9
- Fonderie de Bretagne Lorient 10
- Stellantis - La Janais 10
- Hôpital du Nord Mayenne 10
- Bus FSO - Cergy, Conflans, Achères 11
- Lactalis 11

Agenda

- Cercle Léon Trotsky 3

À Mayotte comme partout: mépris de classe et politique de division

« Vous êtes contents d'être en France! Parce que si ce n'était pas la France, vous seriez 10 000 fois plus dans la merde! »: voilà la réponse pleine de mépris de Macron aux habitants de Mayotte qui réclamaient de l'eau, des vivres et des secours après le passage dévastateur du cyclone Chido.

Plus de 100 000 personnes, et pas seulement des étrangers sans papiers, vivaient dans des bidonvilles qui ont été emportés comme des fétus de paille. Combien n'ont pas survécu? 1 000? 10 000? Dix jours après le cyclone, les autorités sont incapables d'annoncer un bilan car des zones entières n'ont pas vu le moindre secouriste. Qu'ils soient Français ou étrangers, la vie des pauvres compte pour rien!

Mayotte est française parce qu'il y a cinquante ans, la France a manœuvré pour qu'elle se détache des Comores qui accédaient à l'indépendance, coupant un même peuple en deux par une frontière artificielle. L'impérialisme français voulait conserver une base militaire dans cette zone stratégique de l'océan Indien mais n'a jamais voulu mettre les moyens pour développer l'île.

Si Mayotte est un peu moins pauvre que les pays voisins, les Comores ou Madagascar, pillés pendant des décennies de colonisation française sans le moindre développement, la moitié des habitants y vit avec moins de 300 euros par mois.

Si une petite couche de notables a trouvé son compte dans la départementalisation, les classes populaires n'ont pas les mêmes droits qu'en métropole: le smic est amputé de 300 euros; le RSA est deux fois plus faible. Il manque des logements, des écoles. Avant même le cyclone, l'eau était coupée plusieurs jours par semaine. Le seul hôpital de l'archipel était saturé.

Alors que Chido était annoncé, le gouvernement n'a préparé aucun plan d'urgence, avec des bateaux, des engins, des secouristes, des maçons prêts à débarquer dès la fin du cyclone. Voilà l'apport d'un pays qui a été capable, comme s'en vante Macron, d'organiser des Jeux Olympiques. Et il faudrait que la population dise « merci la France »?

Peu pressé d'organiser les secours et la reconstruction mais craignant une révolte, l'État a été rapide pour envoyer des renforts policiers, des militaires et même des blindés. Pour tenter de détourner la colère vers des boucs émissaires, Retailleau puis Macron, à la suite des politiciens locaux ont dénoncé « la pression migratoire » qui

pèserait sur Mayotte.

Alors que les survivants s'affairent pour reconstruire leurs maisons de fortune, Macron annonce une loi spéciale pour détruire les bidonvilles, traquer et déporter les étrangers « plus vite, plus fort »!

Mais en chasser les Comoriens ou les Africains ne rebâtera pas Mayotte. Si des coupures d'eau frappent l'île tout au long de l'année, ce n'est pas parce qu'il y a trop d'immigrés. C'est parce que la filiale du groupe Vinci chargée de distribuer l'eau encaisse les millions de l'État sans assurer la production ni développer les réseaux. Si la vie est chère à Mayotte, c'est que deux groupes, Carrefour-Hayot et Sodifram, se partagent 84% du marché de l'alimentaire de l'archipel tandis que le géant du transport maritime CMA CGM impose des prix de monopole.

Le mépris d'un Macron pour Mayotte n'est pas seulement du mépris colonial. C'est le mépris de classe de ceux qui gouvernent au service des capitalistes pour ceux qui font marcher la société sans arriver à en vivre.

Même dans les métropoles impérialistes, enrichies par le pillage des pays pauvres, les budgets de l'État ne sont pas destinés à faire fonctionner au mieux les hôpitaux, les écoles, les secours et autres services vitaux pour la population. Ils sont destinés à permettre aux Vinci, CMA CGM, Carrefour et autres capitalistes d'accumuler toujours plus de profits.

Les lois sont faites pour faciliter l'exploitation des travailleurs, les licenciements et le pillage des ressources. Et tant pis si cela provoque des crises, des catastrophes humaines, sociales ou environnementales.

Ici comme à Mayotte, les politiciens cherchent à semer la division entre les exploités pour faire oublier la responsabilité des capitalistes dans ces catastrophes. Ils cherchent à dresser les travailleurs nationaux contre les étrangers, ceux qui ont un emploi contre ceux qui en sont privés, les salariés du privé contre les fonctionnaires. C'est un piège dans lequel il ne faut pas tomber.

Pour enrayer le désastre vers lequel nous entraîne cet ordre social révoltant, il faut au contraire que tous les exploités s'unissent et s'organisent pour renverser la dictature des capitalistes.

Nathalie Arthaud



Débarquement d'un blindé à Mayotte.

Mayotte : un après-cyclone catastrophique

Après que le cyclone a dévasté Mayotte, le 14 décembre, la gestion de la catastrophe met en lumière l'incurie de l'État français. Alors que Chido était annoncé, rien n'a été anticipé par les autorités : les secours et approvisionnements d'urgence ont mis des jours pour arriver.

Les toutes premières distributions ont été organisées le 18 décembre dans quelques communes. Sur Petite-Terre, chaque foyer avait droit à deux bouteilles d'eau, deux boîtes de thon et deux boîtes de sardines... Et encore fallait-il présenter une pièce d'identité pour bénéficier de ces rations insuffisantes !

De nombreux villages sont encore coupés du monde, sans eau ni électricité. Dans les bidonvilles, les survivants n'ont vu arriver aucun secours. C'est

pourtant là que le nombre de victimes est le plus grand. Craignant les chasses à l'homme organisées par la préfecture pour expulser chaque année 25 000 personnes vers les îles des Comores voisines, la grande majorité des habitants n'a pas voulu se réfugier dans les abris publics. Certains ont même pensé que l'alerte au cyclone était une fausse information, destinée à leur tendre un piège pour les rafler.

Cette politique xénophobe a sans doute provoqué

des milliers de morts. Le 23 décembre, la préfecture annonçait encore 35 morts recensés tout en précisant que ce bilan n'était pas définitif. Mais les premiers secours, constatant la situation des bidonvilles, estimaient qu'ils se compteront par milliers sinon par dizaines de milliers. Partout des corps sont encore coincés sous les tôles et l'odeur de putréfaction monte de plusieurs quartiers, ne laissant aucun doute sur l'ampleur de la catastrophe. De nombreux enfants risquent d'être parmi les victimes car plus de la moitié de la population a moins de 18 ans. Cet abandon fait aussi craindre le développement d'épidémies, car les dépouilles contaminent les ruisseaux,

seuls points d'accès à l'eau dans bien des endroits.

Face à cette situation que les habitants décrivent comme apocalyptique, l'État a choisi d'amener des renforts de policiers et de gendarmes. Ceux-ci gardent par exemple le rond-point devant la résidence du préfet alors qu'à quelques centaines de mètres, des quartiers entiers sont à terre. Le premier porte-conteneurs arrivé depuis la Réunion, acheminait des vivres mais aussi des blindés et des camions militaires. L'État se soucie plus d'avoir les moyens de réprimer une possible explosion de colère que d'apporter les biens indispensables à la survie des habitants.

Au milieu du chaos, les magasins qui ont commencé à ouvrir en ont profité pour augmenter leurs prix. Macron a prétendu qu'un décret bloquait les prix des produits de première nécessité à leur niveau du 13 décembre, veille du cyclone. Mais dans la réalité il n'en est rien et les policiers, pourtant experts en matière de contrôle des personnes, ne vont pas contrôler les prix.

Si Macron a été pris à partie par des Mahorais criant « Macron démission ! » ou encore « de l'eau, de l'eau, de l'eau », bien des habitants n'attendent rien de l'État et

comptent sur la solidarité pour faire face à l'urgence. Ainsi les habitants des bidonvilles ont commencé à reconstruire leurs abris, avec l'aide de leurs voisins. La récupération des matériaux dispersés par le cyclone, indispensable pour reconstruire, est présentée comme du pillage par la députée Youssouffa. Les écoles encore debout continuent à abriter des familles. Les habitants relaient les informations par tous les moyens possibles, sachant que les communications restent très compliquées.

Certains dénoncent la grosse ficelle des politiciens qui cherchent à détourner la colère vers les immigrés : « On n'a pas besoin de plus de moyens contre l'immigration. On a besoin que la France investisse vraiment pour la reconstruction de Mayotte. » Et en effet, pour rebâtir toutes les infrastructures : écoles, hôpital, logements, routes..., qui étaient déjà défilantes avant le cyclone, il faudra plus que la solidarité élémentaire. Il faudra des moyens massifs et les milliards nécessaires pour cela existent dans les coffres des trusts français, à commencer par ceux présents à Mayotte, comme CMA CGM, Vinci ou encore TotalEnergies.

Tania Lemel



Deuil national : meurtriers bienveillants

Face à l'ampleur de la catastrophe à Mayotte, Macron a décrété une journée de deuil national le lundi 23 décembre.

Ce geste, qui ne coûtait rien, a sans doute été conçu pour masquer la responsabilité écrasante de l'État français dans l'état de délabrement du 101^e département français, le plus pauvre du pays, comme dans les retards et les faiblesses dans la mise en œuvre des secours. Il aurait pu faire oublier, un peu, le mépris, colonial et social, que Macron a étalé au cours de son déplacement dans l'archipel.

Mais cette journée officielle, plus de neuf jours après le passage du cyclone, aura un peu plus souligné

le mépris du gouvernement pour la population de Mayotte. Outre la date choisie – après le début des vacances scolaires, à la veille d'un réveillon –, ministres, députés et chefs de partis n'avaient qu'une seule préoccupation : quelle serait la composition du gouvernement Bayrou et, surtout, disposerait-ils d'un strapon-tin dans l'un ou l'autre des ministères ? À côté d'un enjeu aussi vital, le sort de quelques centaines de milliers de pauvres au milieu de l'océan Indien ne comptait guère.

En 1902, après l'éruption

de la Montagne Pelée en Martinique, qui avait tué 40 000 personnes, la militante révolutionnaire Rosa Luxemburg dénonçait l'hypocrisie des gouvernants qui, alors qu'ils exploitaient des peuples sans vergogne et se faisaient des guerres pour contrôler la planète, « se tournent tous vers la Martinique d'un même mouvement et le cœur sur la main, ces meurtriers bienveillants aident, sauvent, sèchent les larmes et maudissent les ravages du volcan ». Un siècle plus tard, leurs héritiers politiques, tout autant meurtriers, n'auront même pas été capables de verser des larmes de crocodile.

Xavier Lachau

Cercle Léon Trotsky

Samedi 1^{er} février à 15 heures
Dans la Grande-Bretagne en crise,
alternance au service du capital



Théâtre de la Mutualité
24 rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Gouvernement : l'art d'accommoder les restes

Pour former un gouvernement, François Bayrou a été confronté au même problème que Barnier avant lui : trouver une majorité de députés qui acceptent, d'avance, de ne pas le censurer, quelle que soit sa politique.

Or chacun sait, y compris les députés, que Bayrou, comme tous les Premiers ministres avant lui, gouvernera contre les besoins élémentaires de la population. Il laissera le grand patronat accumuler des fortunes d'une main et licencier de l'autre. Il réduira les budgets utiles, y compris dans l'éducation et la santé, car l'État doit à la fois servir le grand capital et rembourser sa dette. Il restera les bras ballants devant les malheurs quotidiens qui frappent la population car

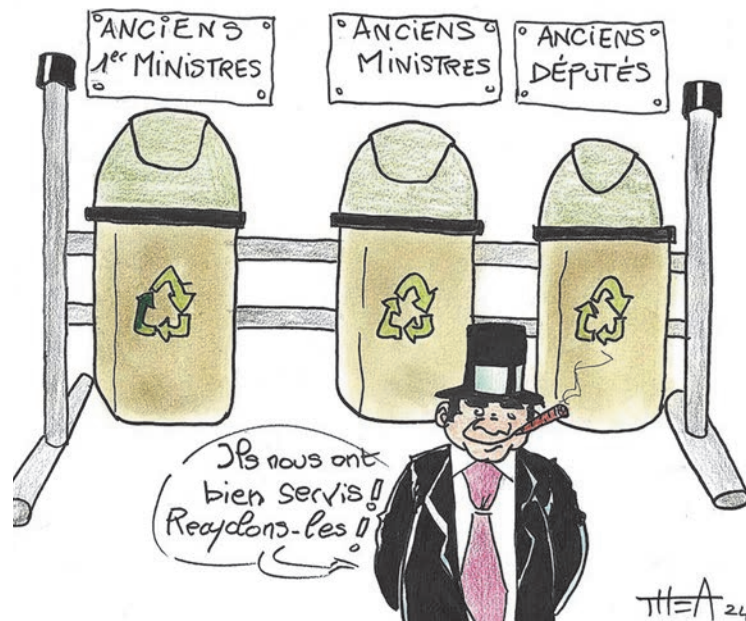
les caisses sont vides ou, plus exactement, vidées pour autre chose. Les cours de la Bourse et le nombre de sans-abri doivent pouvoir poursuivre sous Bayrou leurs progressions parallèles. De plus, et c'est bien cela qui préoccupe les ambitieux et les carriéristes, ce gouvernement risque de ne pas durer plus que les autres, l'espace d'un matin ou d'une motion de censure. Il est difficile d'embarquer sur le *Titanic* quand on connaît la fin de l'histoire...

Le RN attend son heure,

c'est-à-dire celle de Marine Le Pen et Jordan Bardella. C'est pourquoi il soutiendra Bayrou comme il a soutenu Barnier, en faisant montre de ce qu'il faut de respectabilité en direction des classes dominantes et en y ajoutant une cuiller de contestation à l'attention de l'électorat populaire. Tout cela sans jamais menacer les intérêts des puissants.

Bayrou n'est pas prêt à lâcher quoi que ce soit pour attirer des députés de gauche ou écologistes, car même un hochet serait encore trop cher pour qui veut étrangler les travailleurs. En ce sens, le Premier ministre a accepté de discuter de la réforme des retraites sauce Macron-Borne... en refusant de l'abroger et même de la modifier. Il ne reste donc à Bayrou que le bloc central, macronistes de tout poil et droite de divers pelages, c'est-à-dire exactement ce dont disposait Barnier.

Le choix des ministres ressort donc de l'art de la composition florale entre les différentes vanités. Il y a ceux qui restent car ils



pensent avoir trouvé un rôle et un marchepied, comme Retailleau et Dati. Il y a aussi ceux qui changent d'attribution pour peaufiner leur CV, comme Darmanin. Il y a les jeunes aux dents longues dont personne n'a encore retenu les noms et les chevaux de retour comme Borne et Valls que tout le monde n'a que trop vus. Il fallait, d'après Bayrou, un gouvernement de poids lourds, de personnalités qui donnent confiance. Mais à qui? Au patronat, sans doute, car il sait d'avance à quoi s'en tenir. À la population, certainement pas, car le choix s'est porté sur des responsables politiques vomis par les travailleurs. Ils

n'ont souvent été réélus que par la magie du désistement des candidats de gauche en faveur des politiciens de droite, au nom du fameux front républicain.

Il est vrai que cette incapacité à stabiliser un gouvernement pose problème à une série de petits et moyens patrons dont l'activité dépend de décisions politiques, dans le bâtiment, les travaux publics, l'agriculture notamment. Dans le reste de la population, ces gesticulations ne suscitent que dégoût et ironie. Quant à la grande bourgeoisie, elle obtiendra quoi qu'il arrive les mesures qui l'intéressent.

Paul Galois



Confédérations cherchent ministres

Mardi 17 décembre, la CFDT, la CGC, la CFTC et FO ont publié un appel commun avec les principales organisations patronales, le Medef, la CPME et l'U2P (syndicat d'artisans et d'indépendants), priant « nos élus et responsables politiques » de mettre fin à l'instabilité politique.

Cet appel, présenté par les médias comme un « coup de pression » aux politiciens, sonne plutôt comme un soutien à Bayrou, dont le programme suivra nécessairement la ligne des gouvernements précédents. Le texte se paie même le luxe d'apporter sur un plateau au patronat toute une série

d'excuses pour justifier son offensive en cours, en prétendant que l'absence de gouvernement provoque le gel des investissements et des embauches... comme si la vague actuelle de licenciements avait été causée par la chute du gouvernement Barnier!

La CGT n'a pas signé ce texte, même si sa direction ne s'interdit pas d'apporter sa voix au concert : en juillet, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, accusait elle aussi Macron d'« irresponsabilité » et de « mettre le pays en danger » en prenant trop de temps à nommer un Premier ministre.

Sacha Kami

Marylise Léon à la rescousse

La dirigeante de la CFDT en a remis une couche dans une interview donnée au journal économique *Les Echos*.

Pour lutter contre les licenciements et protéger le pouvoir d'achat, Marylise Léon tient la solution : il faut un gouvernement, et Bayrou a l'air de lui plaire en chef d'orchestre. Interrogée sur les raisons de la dégradation sociale et économique, elle explique sans rire : « Nos militants dans des grands groupes internationaux le mesurent très concrètement : depuis

la dissolution, la France n'est plus perçue comme un espace de stabilité. » À l'en croire, si les grands groupes licencient, c'est qu'ils y sont contraints et forcés : Michelin a dû faire face à l'arrêt des aides de l'État mises en place au moment du Covid. Quant à la famille Mulliez, propriétaire d'Auchan, elle n'a « pas bien anticipé l'épuisement d'un modèle économique ». Il n'est nulle part question des milliards de profits dus à l'exploitation des travailleurs, priés aujourd'hui de prendre la porte.

Marylise Léon ne croit pas aux oppositions stériles, autant dire à la lutte de classes, mais aux vertus du dialogue. Elle salue d'ailleurs le fait que Bayrou n'ait pas bloqué la convention assurance chômage du gouvernement précédent, signée par son syndicat malgré toutes les attaques qu'il confirme contre les allocataires.

Léon s'affirme prête à « construire » aux côtés de Bayrou... On veut bien la croire.

Nadia Cantale

Sarkozy : bracelet Rolex

Mercredi 18 décembre, la Cour de cassation a confirmé la condamnation de Nicolas Sarkozy à trois ans de prison, dont un ferme, et à trois ans de privation des droits civils et civiques.

Sarkozy a été condamné pour avoir proposé à un magistrat un poste à

Monaco en échange d'informations sur les démarches de la justice à son encontre dans le cadre de l'affaire Bettancourt.

De peur d'être sur écoute, il avait utilisé un téléphone enregistré au nom de « Paul Bismuth ». Cette ligne était déjà sur écoute dans le cadre d'une autre

enquête portant sur le financement de sa campagne présidentielle de 2007 par le dictateur libyen Khadafi.

En attendant la suite de ses aventures judiciaires, Monsieur Sarkozy-Bismuth va donc devoir porter un bracelet électronique. Il attend le modèle Rolex.

S. K.

Procès Pélicot: le combat doit continuer

Le procès des viols de Mazan s'est achevé. Les 51 accusés ont été condamnés à des peines allant de trois à vingt ans de prison, peine maximale infligée au mari.

De nombreuses femmes, militantes ou non, étaient présentes lors du verdict. Certaines se sont montrées déçues par des peines qu'elles jugeaient trop faibles, mais toutes ont souligné que le combat ne s'arrêterait pas à son aspect judiciaire. En le rendant public, Gisèle Pélicot en a fait un combat au retentissement national, et même international.

L'ampleur de l'affaire, le profil des accusés, leur nombre, tout a contribué à

montrer que les violences faites aux femmes ne sont pas une anecdote sociale, un phénomène marginal, mais qu'elles sont le produit de l'organisation même de la société.

S'il en fallait une preuve, à la sortie du tribunal, après 64 jours d'audience et de témoignages insoutenables, l'avocat d'un des accusés s'est permis d'insulter les femmes présentes en leur lançant: « *Mon client a un message pour vous, à toutes ces hystériques, ces mal*

embouchées, le message, c'est merde! Voilà, mais avec le sourire. » Pour que cet avocat se soit permis de narguer avec autant de mépris les soutiens de Gisèle Pélicot, il faut vraiment qu'il se sente soutenu par toute une partie de la société, et pas seulement sa fraction la plus conservatrice.

Il n'est qu'à regarder d'ailleurs, pour s'en persuader, la montée des courants réactionnaires en France et dans le monde, qui prétendent rabaisser les femmes à l'état d'esclaves domestiques ou sexuelles. Et ce n'est pas un hasard si les femmes sont touchées de plein fouet par la montée

de la précarité, des bas salaires, des temps partiels imposés, le manque de places en crèche. L'oppression sociale, sexuelle et économique qui les touche n'est qu'un aspect de la même organisation sociale, fondée sur des rapports de domination et l'exploitation.

Si le combat judiciaire des femmes victimes de violences est pleinement justifié, la lutte ne peut pas s'arrêter au prétoire, ne serait-ce que parce que des lois sans moyens de les faire appliquer sont une coquille vide.

Seule la lutte pour une société complètement débarrassée de toutes formes



d'oppression pourra assurer aux femmes et aux hommes une égalité réelle, pleine et entière.

Camille Paglieri

Tarifs médicaux: chère santé

Depuis le 22 décembre, le tarif des consultations chez un médecin généraliste est passé de 26,50 euros à 30 euros. La hausse s'appliquera aussi aux tarifs des spécialistes.

C'est un accord conclu en juin 2024 entre l'Assurance maladie et les médecins libéraux qui ne pratiquent pas de dépassements

d'honoraires qui est ainsi appliqué. Il revalorise aussi la rémunération supplémentaire perçue par le médecin traitant, en

particulier en cas de prise en charge de malades âgés, précaires ou souffrant d'une maladie chronique. En échange, l'Assurance maladie attend des compensations des médecins: ils doivent faire en sorte d'augmenter le nombre de

leurs patients, entre autres parmi ceux qui souffrent d'une affection de longue durée. Et surtout, il s'agit de faire des économies en réduisant les prescriptions d'arrêts de travail, celles de certains médicaments, l'utilisation des transports

sanitaires, etc.

Le directeur de l'Assurance maladie fait valoir que l'application des nouveaux tarifs va coûter 1,5 milliard d'euros. Mais ce sont les patients qui risquent de payer le prix fort.

Sylvie Maréchal

Scorbut: maladie de la pauvreté

D'après une étude menée par des médecins français pour la revue *The Lancet*, le nombre de cas de scorbut est en augmentation chez les enfants.

Cette maladie est due à une carence grave en vitamine C, présente dans les fruits et légumes frais. Surnommée « la peste des mers », elle touchait en particulier les marins, embarqués pendant de longs mois sans pouvoir consommer d'aliments frais, et semblait donc avoir disparu. Elle est pourtant bien de retour. En France, 888 enfants atteints de scorbut ont été hospitalisés entre 2015 et 2023. Les cas augmentent à présent de 2 % par mois depuis 2020, contre 0,05 % auparavant.

Les médecins auteurs de l'étude établissent un lien direct avec l'augmentation de la pauvreté. À cause de l'inflation, de nombreux produits frais sont devenus inaccessibles à de plus en plus de familles populaires. Pourtant, la consommation d'une orange par mois suffit largement à écarter la maladie. C'est dire si les enfants atteints du scorbut

sont privés pendant de longues périodes de toute alimentation correcte. Pour le coordinateur de l'étude, pédiatre à l'hôpital Robert Debré: « *On ne devrait pas rencontrer cette maladie chez des enfants vivant en France.* »

D'autres maladies, disparues dans les pays riches grâce aux progrès scientifiques et à une certaine amélioration des conditions sanitaires et d'alimentation, font également leur retour, comme la gale ou la tuberculose. Il ne s'agit pas là d'une catastrophe naturelle, mais bien de maladies de la misère.

C. P.



Au 18^e siècle, on savait prévenir le scorbut sur les navires.

Mutuelles: de plus en plus coûteuses

Les mutuelles santé ont annoncé de nouvelles hausses de leurs tarifs qui, d'après un sondage effectué par la Mutualité française, atteindraient près de 6 % en moyenne.

Sur les dix dernières années, la hausse était en moyenne de 2,6 % par an, mais en 2022 les tarifs avaient déjà fait un bond de 3,4 %, puis 4,7 % en 2023, et jusqu'à 8 % en 2024. Les mutuelles mettent en avant le vieillissement de la population et l'accroissement des besoins de santé, ainsi que la prise en charge d'une partie plus grande du « 100 % santé » pour les lunettes, les appareils auditifs et les soins dentaires. Le remboursement de ce dispositif par la Sécurité sociale est en effet passé de 70 à 60 %, et la part des mutuelles est donc passée, elle, de 30 à 40 %. Une partie de la hausse annoncée est donc la répercussion du désengagement de l'État, au travers de la Sécurité sociale, dans les dépenses de santé.

Déremboursements de

médicaments, hausse du ticket modérateur, le reste à charge augmente sans cesse pour les assurés. Ceux qui peuvent bénéficier d'une mutuelle la paient de plus en plus cher. C'est pire encore pour les plus de 2,5 millions de personnes qui n'ont pas les moyens d'en payer une et qui souvent doivent renoncer à se soigner.

Pourtant, ce système fait des heureux. Les compagnies d'assurances privées font des bénéfices record, ainsi que les industriels de la santé. Le remboursement de leurs traitements ou appareils médicaux leur assure un marché lucratif. La moindre des choses serait de prendre sur ces profits pour financer comme il se doit le système de santé et garantir l'accès aux soins pour tous.

C. P.

Moyen-Orient: le prix de l'ordre impérialiste

Le 23 décembre, alors même que les délégations d'Israël et du Hamas se rencontraient à Doha pour discuter les conditions d'un cessez-le-feu, l'aviation israélienne continuait de bombarder Gaza.



Il y a deux mois après un bombardement israélien sur une école de Gaza.

Des enfants, des malades, des humanitaires ont été touchés dans une zone pourtant déclarée « sûre » par les autorités israéliennes et peuplée de milliers de familles chassées par la guerre et les destructions. Jour après jour, la destruction de Gaza et le massacre de ses habitants continuent avec méthode, dans le

seul but de terroriser et de démoraliser tout un peuple. Les destructions sont innombrables et 45 000 Gazaouis ont déjà péri.

Selon l'Unicef, 12 000 enfants gravement malades ont besoin de sortir de cet enfer pour être soignés. Or, depuis que l'armée israélienne contrôle tous les points de

passage, elle n'a accordé que 300 permis à des enfants et pas toujours à leur famille. Pire encore, les bombes israéliennes tombent régulièrement et délibérément sur des écoles. Le pape s'étant indigné de cette « cruauté », c'est tout juste si le Premier ministre israélien Netanyahu ne l'a pas taxé d'antisémitisme après avoir servi la même injure à tous ceux qui ont le front de critiquer sa guerre.

Cette guerre, voulue par Netanyahu et ses alliés d'extrême droite religieuse ou laïque, mais préparée par toute la situation depuis un siècle, s'étend à toute la région. En plus de Gaza, outre l'occupation de la Cisjordanie et du Golan, l'armée israélienne est intervenue cet automne au Liban, au prix de plus de 4 000 morts, dont

316 enfants et de la destruction de 100 000 logements, d'après l'ONU. Les autorités libanaises ne savent, ou ne disent pas, combien de familles cherchent encore leurs disparus. Puis, après avoir procédé à des bombardements « ciblés » en Iran et mené des centaines de raids en Syrie, l'aviation israélienne est intervenue le 21 décembre au Yémen, à 2 000 km de ses bases.

Il s'agissait, d'après l'état-major, d'une opération préparée de longue date visant à détruire les installations portuaires aux mains des Houthis, une faction rebelle yéménite combattue par l'Arabie saoudite depuis des années et qui menace le trafic commercial en mer Rouge. Les États-Unis, 48 heures après, loin de condamner cette extension de la guerre,

ont envoyé à leur tour des avions bombardier le Yémen, le silence des autres puissances impérialistes valant approbation.

Ce silence s'étend à ceux qui façonnent l'opinion publique dans les métropoles impérialistes. La fuite en avant de Netanyahu, les exactions de l'armée israélienne, son escalade guerrière, couverte et approuvée par les gouvernements occidentaux, sont devenus tellement habituels que ni les chancelleries, ni le personnel politique, ni les médias ne semblent plus s'en émouvoir.

Ce n'est, après tout, que le prix à payer pour le maintien de l'ordre dans la région, celle des champs pétrolifères et de la circulation dans le canal de Suez, éléments essentiels du commerce mondial.

Paul Galois

Italie: contre la loi sécuritaire

Des dizaines de milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Rome, en Italie, samedi 14 décembre. C'était la première mobilisation massive contre la loi sécuritaire présentée par le gouvernement d'extrême droite de Giorgia Meloni fin septembre.



Rome, le 14 décembre.

Il y a de quoi être révolté par ce « paquet sécurité » d'une trentaine d'articles qui ont pour but de transformer toute protestation, toute manifestation en délit passible de peines aggravées. Ce sera le cas par exemple pour les occupants illégaux d'un logement, mais aussi pour tout « blocage » de voie publique, qui exposera par exemple un gréviste tenant un piquet devant son usine à des peines pouvant aller jusqu'à deux ans de prison. Cet arsenal sécuritaire vise particulièrement les immigrés et les réfugiés, car il s'accompagne de

l'apparition d'un nouveau délit pour tout acte de rébellion dans une prison ou un centre de rétention, y compris s'il s'agit d'une « résistance passive à l'exécution d'un ordre donné ».

Organisée par le réseau: « No DDL sicurezza », la manifestation a rassemblé près de 200 organisations, des petits groupes d'extrême gauche aux associations d'aide aux migrants, en passant par la CGIL, la CGT italienne, mais aussi les partis de gouvernement, le PD (Parti démocrate) de centre gauche et le Mouvement 5 étoiles de

Giuseppe Conte entre autres. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ce dernier était le chef du gouvernement, en duo avec Salvini, dirigeant de l'autre parti d'extrême droite, La Ligue, et actuel vice-président du Conseil et ministre des transports de Meloni. Et si le PD prétend défendre les droits des réfugiés, c'est sous un gouvernement de centre gauche qu'avaient été signés les accords honteux avec la Libye, l'autorisant à toutes les exactions contre les migrants. C'est dire que les artistes qui participaient à la manifestation n'étaient pas les seuls professionnels de la comédie présents.

Ce ne sont pas les appels à être les « gardiens de la Constitution antifasciste italienne » qui permettront à ceux qui sont inquiets de ce tour de vis sécuritaire de s'y opposer. Le chiffon de papier constitutionnel consacre le règne de la bourgeoisie. Si la protection de ses intérêts exige de s'asseoir sur les libertés et les droits démocratiques de la population, les principes qui y sont affirmés peuvent être tranquillement ignorés. Prendre conscience que cette Constitution est une tromperie est le premier pas pour lutter contre le cours réactionnaire pris par toute la société.

Nadia Cantale

Réseaux sociaux: sous contrôle, comme les autres médias

Une enquête de la BBC rendue publique mercredi 18 décembre montre comment les médias palestiniens ont été rendus quasiment invisibles sur les réseaux sociaux du groupe Meta (Instagram et Facebook), après le 7 octobre 2023, contribuant ainsi à laisser le champ libre à la propagande officielle de l'armée israélienne.

Des contenus ou des comptes ont été supprimés au prétexte qu'ils ne respectaient pas les conditions d'usage de ces réseaux, souvent parce qu'ils montraient la réalité du massacre à Gaza. Ces suppressions ont été obtenues en changeant l'algorithme interne de certains réseaux sociaux comme le confirment des témoignages d'anciens employés et des courriers internes.

L'audience de la page

Facebook de vingt médias palestiniens a baissé de 70 % après le 7 octobre. Dans le même temps, toujours d'après la BBC, l'audience des médias israéliens a augmenté de 37 %.

En tuant plus de 130 journalistes palestiniens depuis le début du massacre à Gaza, et au moins 32 d'autres nationalités, d'après Reporter Sans Frontière, l'armée israélienne a tout fait pour bloquer l'information issue de Gaza.

Dans les faits, comme les principaux médias occidentaux, les grands groupes qui possèdent les réseaux sociaux ont eux aussi apporté leur pierre pour rendre encore moins visible le massacre de dizaines de milliers de Palestiniens.

Lucas Pizet

Géorgie : contestation et jeu des grandes puissances

Depuis un mois, des manifestations secouent à nouveau la Géorgie, une ex-république soviétique du Caucase de 3,7 millions d'habitants. Elles accusent le parti le Rêve géorgien d'avoir fraudé aux législatives d'octobre pour rester au pouvoir, et lui reprochent son refus de garder le cap sur l'intégration à l'Union européenne et à l'OTAN.

Élue à la tête de l'État en 2018, avec le soutien du Rêve géorgien avant de rompre avec lui, la présidente Salomé Zourabichvili incarne ce cours pro-occidental. Opposée au gouvernement qui a déjà tenté de la déposer, elle refuse de partir au terme de son mandat car elle juge illégitime l'élection de son successeur par une faction dite pro-russe.

Depuis la fin de l'URSS en 1991, les rivalités de personnes et de clans ont souvent plongé dans le chaos ce pays, coincé entre la Russie et la Turquie. Mais il se trouve pris aussi dans un conflit à une autre échelle, dont les enjeux lui échappent.

Contre la bureaucratie et l'impérialisme

En effet, la Géorgie fait partie de ce qui reste plus ou moins la sphère d'influence de la Russie. Or les États-Unis et les autres puissances impérialistes veulent la réduire

le plus possible. Depuis trois décennies que l'URSS a disparu, leur pression s'exerce sur son ancien territoire au fil de convulsions politiques plus ou moins sanglantes, avec des avancées et des reculs pour chaque camp. Sur place, on assiste à un bras de fer entre le camp rallié à l'Occident et celui qui, souvent faute de mieux, se tourne vers la Russie.

Cela s'est vérifié en grand, et dans la guerre que l'on sait, en Ukraine. Cela vaut aussi en Moldavie, dont la partie industrialisée est tenue par des troupes russes, et dans plusieurs ex-républiques soviétiques d'Asie.

En Géorgie, les couches dirigeantes de deux régions, l'Abkhazie et l'Ossétie du Sud, ont fait sécession, en se plaçant sous l'aile de Moscou pour échapper à la tutelle de Tbilissi. Une troisième, l'Adjarie, a elle aussi une propension à prendre le large.



Manifestation devant le Parlement géorgien.

Il n'est pas surprenant que, dans cette partie du monde, d'importantes parties de la population, dont la petite bourgeoisie, poussent à rallier le camp occidental, en appelant « démocratie » leur envie de pouvoir librement s'enrichir avec la bénédiction de la Constitution, comme leurs sœurs des riches pays de l'Ouest. Mais dans les couches populaires, l'attrait de l'Occident, dont ont joué les bureaucrates locaux en faisant éclater l'URSS pour s'y tailler des fiefs étatiques, n'est sans doute plus aussi vif. Quelques années « d'ouverture au marché » ont suffi pour plonger dans la misère la population de la Géorgie, alors que nombre de Soviétiques la voyaient comme la république où l'on vivait le mieux.

Quant aux chefs de la bureaucratie géorgienne et aux oligarques qui, comme en Russie et en Ukraine, y ont prospéré sur l'expropriation mafieuse de l'économie nationalisée, certains en sont venus à se dire qu'ils n'avaient pas grand-chose à attendre d'un alignement total sur l'Occident, sinon la perte de leurs principales sources de privilèges. Et d'en

conclure, tel l'oligarque Bidzina Ivanichvili, chef du Rêve géorgien, qu'il vaut mieux maintenir des relations économiques profitables avec le Kremlin, en s'inspirant au passage des lois russes pour briser la contestation. Tbilissi vient ainsi d'adopter une loi sur les « agents de l'étranger » qui menace tout opposant et qui a mis dans la rue des milliers de manifestants durant deux mois.

Défendre les intérêts des exploités

Mais cela ne peut faire oublier les mésaventures d'un ancien président, Saakachvili, si ouvertement pro-occidental qu'il déclara la guerre à la Russie, et la perdit ainsi que deux provinces. Arrivé au pouvoir en 2004 après « la révolution des Roses », il dut s'enfuir en 2013, vomi par la population et poursuivi en justice pour « abus de pouvoir ».

Nul ne sait ce qui peut résulter de l'actuelle contestation, que le régime réprime avec force. Mais une chose est sûre : quel que soit le camp qui l'emporte, quelque soutien qu'il trouve dans la population, il ne représentera pas les intérêts de classe des

masses laborieuses.

Quant au droit à l'autodétermination de la Géorgie qu'invoquent certains, ce n'est pas le problème de l'Occident impérialiste. Il n'a que faire du droit des peuples, il n'y a qu'à voir comment il le traite partout. La bureaucratie poutinienne n'a rien à lui envier, comme l'actualité le rappelle en Abkhazie. Cette ex-république autonome de la Géorgie soviétique s'en est séparée en 1992, devenant un protectorat russe. Or, le Kremlin vient d'y déclencher la colère de la foule en voulant imposer une loi sur les « agents étrangers » et une autre qui favorise les projets immobiliers russes aux dépens de la population locale. Pour que les manifestants « libèrent » le Parlement, il n'a pas fallu moins que la démission du président abkhaze, et homme de Moscou.

Ainsi, le seul choix offert aux travailleurs d'Abkhazie ou de Géorgie est de troquer un régime d'oppression pour un autre ne valant pas mieux. À moins d'inscrire leur combat dans celui de la classe ouvrière mondiale pour renverser le système capitaliste.

Pierre Laffitte



Présidente et ambassadrice de l'impérialisme

La présidente géorgienne Zourabichvili, que les médias présentent ici comme un drapeau de la démocratie, a derrière elle une longue carrière de diplomate de haut niveau au service des intérêts impérialistes.

En 2003, Chirac l'avait faite ambassadrice en Géorgie. L'année suivante, lui et Villepin autorisèrent le président Saakachvili à profiter du fait qu'elle a la double nationalité française et géorgienne pour la nommer... ministre des Affaires étrangères de ce pays. C'est ce qui s'appelle placer ses

pions !

Née en France dans une famille de bourgeois géorgiens exilés après la révolution russe de 1917, pour certains réactionnaires, voire proches des nazis, Salomé Zourabichvili a exercé ses talents de diplomate un peu partout dans le monde, aux États-Unis entre autres, où

elle avait tissé des liens avec Brzezinski, l'influent conseiller « guerre froide » de plusieurs présidents américains. Son CV indique aussi qu'elle se trouvait à l'ambassade de France à N'Djaména, fin 1990, lors du coup d'État d'Idriss Déby, que Paris avait soutenu.

La dame a donc été à bonne école, et pour représenter les intérêts de l'impérialisme en Géorgie, et pour y dispenser des leçons de « démocratie ».

P. L.

Lisez Lutte de classe,

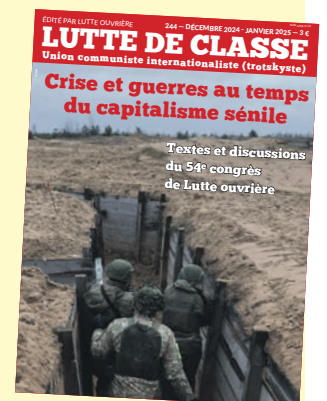
revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 244 (décembre 2024-janvier 2025)

Crise et guerres au temps du capitalisme sénile

- Textes d'orientation du 54^e congrès de Lutte ouvrière
- Discussions
- Interventions des groupes invités

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



Temps partiel : sous la contrainte des patrons

L'igas (Inspection générale des affaires sociales) a publié le 17 décembre un rapport sur le travail à temps partiel, commandé l'an dernier par Elisabeth Borne, alors Première ministre.

Près de quatre millions de salariés travaillent à temps partiel, soit un sur six environ, et un million d'entre eux préféreraient travailler plus. Sans surprise, 78 % sont des femmes. Cela concerne principalement le secteur du nettoyage, les services à la personne, la restauration, la grande distribution, c'est-à-dire des métiers souvent mal payés.

Ces travailleuses et ces

travailleurs n'ont pas toujours des journées plus courtes que les autres. Une aide à domicile peut commencer à 7 h 30 et terminer à 19 h 30, tout en n'ayant que cinq ou six heures de travail comptabilisées comme du travail effectif, le trajet et les pauses forcées entre deux prestations n'étant pas pris en compte.

Le rapport met en lumière l'inefficacité d'une

loi de 2013 qui était censée réduire le travail à temps partiel contraint et la fragmentation des horaires. Un temps de travail minimum de 24 heures par semaine avait été fixé, mais de nombreuses dérogations avaient été prévues, par exemple pour les CDD de 7 jours ou les étudiants.

Ainsi un accord de branche dans la propreté avait fixé le minimum à 16 heures. Le résultat est que le temps de travail moyen des travailleurs à temps partiel est passé de 23 heures en



NOUVELLE RÉPUBLIQUE

2014 à 23,1 heures en 2023. Le rapport évoque aussi un respect de la loi « parfois insuffisant » et suggère une mobilisation plus importante de l'inspection du travail pour la faire appliquer.

Pourtant, le rapport préconise d'assouplir la loi sur les 24 heures, notamment en autorisant à faire temporairement un horaire à temps plein, sans que l'employeur risque une requalification

du contrat à ce niveau.

On peut être certain que si la loi est assouplie, elle permettra d'imposer aux salariés des horaires convenant aux employeurs. Sur cette question, comme sur toutes les autres, les travailleurs ne peuvent pas espérer grand-chose de la loi. Avec les patrons, ce qui compte le plus pour se faire respecter, c'est le rapport de force.

Hélène Comte

Électroménager : la libre concurrence à la lessiveuse



Judi 19 décembre, l'Autorité de la concurrence a infligé une amende de 611 millions d'euros à une dizaine de fabricants mondiaux d'électroménagers et à deux enseignes de commercialisation pour s'être entendus sur les prix.

Cette entente, de 2007 à 2014, réunissait le gratin du secteur : Whirlpool, LG, Indesit, Miele, Electrolux, le français Seb, etc. Ces industriels s'étaient accordés avec les distributeurs Darty, avalé depuis par la Fnac, et Boulanger, racheté en 1986 par la famille Mulliez, pour empêcher toute guerre des prix et les maintenir au plus haut. Le saint principe de l'économie de marché que serait la concurrence libre et non faussée était mis en cause, et le consommateur se retrouvait une fois de plus être le dindon de la farce.

La libre concurrence relève en fait du conte de Noël. L'Autorité de la concurrence distribue régulièrement les amendes pour entente

illicite sur les prix dans des secteurs aussi variés que les produits laitiers, les sandwichs industriels, les produits d'hygiène et d'entretien, la distribution de produits électroniques, la téléphonie mobile. Et encore, il ne s'agit là que du menu fretin de l'industrie et de la distribution, car ce type d'entente concerne aussi les trusts les plus puissants du monde, dans la fourniture des minerais, du pétrole et du gaz, de l'électricité. Dans quasiment tous les secteurs de l'économie, y compris dans les banques et assurances, une poignée de grands groupes capitalistes occupent une position dominante qui leur permet très facilement de s'accorder en s'assurant des surprofits.

Le secret des affaires, garanti par la loi, les protège et il est bien plus puissant que toutes les Autorités de la concurrence du monde.

En général, ces accords ne durent qu'un temps. L'Autorité de la concurrence applique d'ailleurs une procédure dite de clémence qui permet à celui qui révèle une entente sur les prix de ne pas régler d'amende. Dans ce cartel de l'électroménager, le traître ne semble pas identifié, et les amendes ont été distribuées à tous, bien qu'inégalement réparties. Ainsi, le groupe Seb, sanctionné par l'amende la plus lourde, va-t-il faire appel, ainsi que le distributeur Boulanger. Les amendes pourront donc baisser. Et avant qu'elles ne soient payées, de l'eau coulera sous les ponts, tout comme les profits dans les caisses de ces voleurs en bandes organisées.

Boris Savin

Assurance chômage : les attaques continuent

Vendredi 20 décembre, avant même d'avoir nommé un gouvernement, François Bayrou a entériné la plus grande partie de l'accord sur l'assurance chômage, signé en novembre par les organisations patronales et par la CFDT, la CFTC et FO, pour qu'il puisse entrer en vigueur début janvier.

Les attaques contre l'indemnisation du chômage de 2019 et 2022 seront donc encore aggravées. Les travailleurs les plus âgés, qui sont nombreux à se retrouver au chômage, et ont le plus de difficultés à retrouver un emploi, sont les premiers ciblés. Sous prétexte du recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans, l'âge à partir duquel l'indemnisation durera 22,5 mois et non 18 passe de 53 à 55 ans, et celui à partir duquel l'indemnisation durera 27 mois passe de 55 à 57 ans. L'âge à partir duquel l'indemnisation sera maintenue jusqu'à l'obtention d'une retraite à taux plein va progressivement passer à 64 ans.

Cet accord modifie aussi le calcul de l'indemnité de chômage qui sera fait sur la base de 30 jours par mois, même pour les mois de 31 jours. Les chômeurs perdront ainsi cinq à six jours d'indemnisation par an. Enfin, les patrons n'ont pas oublié de réduire leur cotisation pour la retraite des salariés de 4,05 à 4 % du salaire brut.

Alors que des centaines de milliers de licenciements sont annoncés, et que les faillites d'entreprises se multiplient, la diminution de l'indemnisation du chômage est une attaque supplémentaire contre tous les travailleurs.

H.C.

Plaisir d'offrir, joie de recevoir

De la Fnac à Amazon, Mattel ou encore Playmobil, les dons de marchandises non alimentaires aux associations caritatives par de grandes entreprises sont en hausse.

Les associations ont ainsi pu donner un peu plus les moyens aux familles d'avoir quelque chose à offrir aux enfants. Mais cette crise aigüe de générosité n'est pas un miracle de Noël.

En effet, la loi antigaspillage de 2020 interdit

désormais la destruction des invendus non alimentaires, qui permettait aux entreprises de se débarrasser de leur marchandise si elles n'avaient pas trouvé d'acheteur plutôt que d'en faire cadeau.

Mais qu'on se rassure, l'État n'a pas décidé de dépouiller les capitalistes, puisqu'en échange de leurs dons aux associations, ceux-ci peuvent défiscaliser 66 % de leur prix de revient.

M.L.

ACNA – Aéroport de Roissy : la grève continue

Le mouvement entamé le 12 décembre continue chez Acna, une des multiples entreprises sous-traitantes de l'aéroport de Roissy, chargée d'assurer le ménage des avions, ainsi que l'armement, c'est-à-dire l'installation à bord des couvertures, dépliant, petits sacs, etc.

Loin d'être une petite entreprise, Acna compte un millier de salariés, travaillant en équipe, sept jours sur sept, même le dimanche et les jours fériés. Les conditions de travail sont dures et les payes dépassent à peine le smic pour la plupart, et cela a empiré au fil des années.

Sous prétexte de difficultés, la direction avait réussi à faire signer aux syndicats un « accord de compétitivité » selon lequel les salariés perdaient 17 jours de repos dans l'année. Les rythmes avaient augmenté, passant de trois avions par équipe

à quatre. Au début du mois de décembre, l'annonce d'un nouveau roulement a fait déborder le vase : les journées étaient rallongées d'une heure, aggravant encore les conditions en prévoyant cinq vols à faire par jour au lieu de quatre.

À l'appel de syndicats, une partie des salariés se sont déclarés grévistes, à l'avance, puisque la loi les y oblige, au nom de la continuité du transport aérien. Ils dénoncent ce nouveau roulement, le manque de repos les week-ends, l'augmentation des tâches, les faibles payes, l'attitude de

la direction. Car celle-ci a attaqué les grévistes, les remplaçant par des intérimaires au mépris de la loi, contestant les préavis de grève, convoquant plus d'une centaine d'entre eux à des entretiens pouvant aller jusqu'au licenciement, à des dates aussi provocatrices que le 24 décembre au soir ou le 25 au matin ! La détermination des grévistes et une visite de l'inspection du travail l'ont forcée à suspendre les procédures, mais les menaces demeurent.

Un rassemblement intersyndical s'est tenu lundi 23 décembre à la porte de l'entreprise, en présence de partis politiques, dont Lutte ouvrière, pour encourager les grévistes et dénoncer les manœuvres de ce patron voyou. Et les travailleurs tiennent bon.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

École de musique – Prades : contre les économies budgétaires

Depuis octobre 2024, une mobilisation s'est développée au sein de la population pour sauver l'école de musique de Prades, dans les Pyrénées-Orientales, menacée de fermeture en décembre 2024.

Les difficultés financières invoquées pour justifier cette fermeture viennent du fait que les subventions des collectivités et particulièrement celle de la communauté de communes du Conflent n'ont pas augmenté depuis treize ans, accusant ainsi une baisse de 26 % sur cette période. Pourtant, près de 230 élèves sont inscrits, et depuis 2009, plus de 2 000 y ont appris la musique et ont joué avec une formation.

Dès l'annonce qu'un avenant allait être présenté aux dix professeurs dans le but de baisser leurs salaires de 18 %, un comité de soutien s'est créé regroupant une trentaine de volontaires pour distribuer des tracts sur les marchés et devant les grandes surfaces, poser des affiches et confectionner des banderoles. L'accueil de la population des villages alentour est important. Un concert de solidarité a été organisé, regroupant près de 700 personnes. Le comité de soutien élabore les actions, s'invite aux réunions des conseils municipaux et à celles de la communauté de communes. Grâce à cette mobilisation, les collectivisés sont en train de réviser

leurs aides.

Même si la diminution des salaires des professeurs est passée de 18 % à 11,5 % et a été limitée à juillet 2025, même si les dons divers et variés ont rapporté près de 30 000 euros, le comité de soutien défend l'idée qu'il ne doit y avoir aucune diminution des salaires et une augmentation des subventions pour que le budget de l'école devienne pérenne.

Bon nombre de participants ont découvert l'organisation démocratique et l'efficacité collective de leurs actions. La mobilisation continue pour sauver l'école et le salaire des dix professeurs.

Un lecteur

Groupe Thales : pas d'Union sacrée pour la guerre !

Les dirigeants de la CFDT, de la CGC, de la CGT-UFICT (ingénieurs, cadres et techniciens) et de la CFTC ont adressé une Lettre ouverte au Conseil d'Administration du groupe Thales publiée dans un tract.

Les responsables se placent déjà dans le cadre d'une économie de guerre et des profits que le groupe – en réalité ses actionnaires – pourrait en tirer. Mais ce n'est pas pour les dénoncer, au contraire !

Cette lettre ouverte vient au moment des négociations salariales. Les signataires, au lieu de porter les revendications des salariés qu'ils sont censés représenter, préfèrent donner des conseils à la direction de ce trust mondial exploitant plus de 80 000 travailleurs et réalisant un chiffre d'affaires de plus de 18 milliards d'euros. Comme si Dassault, l'actionnaire privé principal de ce groupe, allait avoir la moindre considération pour leurs « bonnes idées », exprimées de plus sur un ton mi-plaintif, mi-donneur de leçons de morale.

Surtout, ils révèlent qu'ils sont déjà des va-t-en guerre. Critiquant les trop faibles investissements dans les infrastructures et les équipements, ils concluent que « cela ne permettra pas à Thales de participer de façon correcte à l'effort que demanderait une éventuelle entrée en économie de guerre ». À la fin

de leur lettre, ils remettent ça, en disant que leurs propositions permettraient au groupe « d'assumer son rôle dans l'éventualité d'un besoin rapide d'augmentation de production dans le cadre d'une économie de guerre ».

Si demain, le gouvernement français décide de prendre part à des interventions militaires d'ampleur, à une guerre en Ukraine, en Afrique ou ailleurs, ce ne sont pas les actionnaires de Thales, ni leurs fils ou leurs filles, qui seront envoyés sur les champs de bataille pour donner leur vie. Ce sont les travailleurs qui seront mobilisés.

Ces dirigeants syndicaux ne semblent même pas s'imaginer qu'ils pourraient être mobilisés eux aussi. Et c'est peut-être ce qui leur permet d'être aussi guerriers et défenseurs des futurs profits des actionnaires. Le plus écoeurant est qu'ils prétendent parler au nom de tous les travailleurs du groupe. Mais, à la base, bien des salariés ne se sentent absolument pas représentés par ces gens-là et ne veulent pas se laisser manipuler.

Correspondant LO

EPR de Flamanville : la poule aux œufs d'or

Samedi 21 décembre, le réacteur EPR de Flamanville a été raccordé au réseau électrique... avec douze ans de retard. Macron a salué ce modèle « d'écologie à la française » qui produit « une énergie bas carbone ». La facture, elle, est loin d'être basse puisqu'elle s'élève à 19 milliards d'euros, six fois plus que le montant estimé au départ.

Les retards accumulés sont dus à une foule de manquements liés en particulier au fait que des

sous-traitants sont intervenus en cascade dans la construction, sans la coordination des compétences nécessaires, avec tous les dangers que cela implique pour les travailleurs employés et pour la population alentour.

Ce feuilleton poussif et peu rassurant aura cependant fait des heureux : les entreprises du BTP petites et grandes qui ont fait leur beurre des milliards d'argent public déversés dans l'EPR.

E. G.

Fonderie de Bretagne – Lorient : trois cents emplois menacés

Depuis près de deux ans, la Fonderie de Bretagne, située à Caudan près de Lorient dans le Morbihan, qui faisait partie du groupe Renault, a été cédée à Callista, un fonds d'investissement. Celui-ci voulait revendre l'entreprise.

Depuis quelques mois, Private Assets, autre groupe allemand d'investissement, négociait pour la reprise de l'usine, Renault, client quasi exclusif, ayant promis de maintenir ses volumes de commandes sur plusieurs années. Aussi les 300 travailleurs de la fonderie s'inquiétaient. Le contexte récent, la fermeture annoncée de l'usine Michelin de Vannes proche de Lorient,

les plans massifs de licenciement dans le secteur automobile, n'ont pu qu'augmenter cette inquiétude, Renault revenant sur ses promesses de garantie de commande.

Pour allécher le fonds d'investissement, Renault mettait 35 millions d'euros sur la table, l'agglomération de Lorient et la région rajoutent 1 million chacune et l'État 14 millions. La

direction a même lancé une cagnotte en ligne : lamentable au vu des profits générés par les salariés.

Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, est venue sur le site jeudi 12 décembre, dans le cadre de la journée d'action nationale de la CGT. Elle a été reçue par le directeur, tous deux d'accord pour « défendre l'industrie française » devant un rassemblement de quelques centaines de militants de la région. La population était appelée à manifester samedi 14 décembre, et plus de 600 personnes, salariés de la fonderie et leur famille, mais également d'autres entreprises, ont tenu à montrer qu'ils ne se résignaient pas à la fermeture de l'usine. Enfin, suite à une assemblée générale pour défendre leurs emplois, 250 salariés de la Fonderie de Bretagne se sont réunis devant l'usine mercredi 18 décembre.

Finalement, vendredi 20 décembre, Renault ne voulant pas s'engager sur le volume de pièces commandées, le fonds d'investissement Private Assets

a claqué la porte, mettant fin ainsi à des négociations dans lesquelles les salariés n'avaient de toute façon pas leur mot à dire. Le tribunal de commerce va prendre les choses en main et chercher un autre repreneur, mais pour les travailleurs la fermeture semble inévitable. Les élus de tout bord versent des larmes de crocodile, tel le maire de Lorient, ex-ministre de la Pêche et de la Mer de Barnier, qui dénonce Renault, comme si l'État n'était pas au service et même actionnaire de ce groupe automobile.

Renault a depuis des

années abandonné ses fonderies, les laissant aux charognards des fonds d'investissement qui, tant qu'il y a du profit à faire grâce aux subventions diverses et surtout à la sueur et l'exploitation des fondeurs, achètent et revendent les entreprises.

Les travailleurs des grands groupes de l'automobile et des sous-traitants, ensemble, représentent une force considérable. C'est sur cette force qu'ils peuvent compter, et non sur l'État ni sur les élus, pour répondre à l'offensive patronale.

Correspondant LO



Hôpital du Nord Mayenne : non à la fermeture de la maternité!

Samedi 21 décembre, plus de 800 personnes se sont rassemblées à Mayenne, deuxième ville du département du même nom, pour protester contre la fermeture de la maternité du centre hospitalier du Nord Mayenne (CHNM), prévue jusqu'au 4 janvier.

« La maternité du CHNM ferme aujourd'hui et sera fermée jusqu'au 4 janvier », a-t-on appris dans les médias locaux mercredi 18 décembre. Cela a été ressenti comme un coup de plus contre la santé des Mayennais. Les médias indiquaient que les futures mamans avaient été prévenues. Mais prévenues ou pas, la perspective était de faire 30 à 40 kilomètres de plus pour être prises en charge.

Les militants de l'association AUDACE 53, qui a vu le jour en 2016 et s'est donné pour but la défense du CHNM, ont appelé la population à manifester contre cette nouvelle attaque.

L'association compte entre 2 000 et 3 000 adhérents selon les années, et a déjà organisé six manifestations toujours très réussies pour la défense de l'hôpital. Cette septième mobilisation n'était pas en reste puisque, au plus fort, près de 800 personnes se sont jointes au cortège

Pour un premier jour de vacances scolaires et une préparation faite en 48 heures, la manifestation a été une réussite. Ses participants sont conscients que la situation s'aggrave et que, pour l'accès à un système de santé digne, il faudra continuer le combat.

Correspondant LO

Stellantis – La Janais : attaque contre les congés

La direction de l'usine Stellantis de Rennes La Janais a annoncé vendredi 20 décembre la conclusion d'un accord avec la majorité des syndicats pour le positionnement des congés de 2025. C'était le dernier jour de travail avant le départ en congé de fin d'année!

La direction voudrait imposer qu'il n'y ait que deux semaines et deux jours d'arrêt de production l'été prochain, du vendredi 1^{er} au lundi 18 août inclus. Le prétexte invoqué est le lancement commercial d'un nouveau véhicule en septembre à La Janais. Il faudrait donc produire tout l'été prochain pour alimenter les points de vente. La direction a même le cynisme de faire le chantage à la survie de l'usine si la commercialisation de cette nouvelle voiture prend du retard.

Cela a suffi pour que les syndicats CFDT, CFTC et CGC se précipitent pour donner leur accord à cette

attaque contre les congés faite le dernier jour de travail, meilleur moment pour limiter toute réaction!

Habituellement, il y a toujours trois semaines d'arrêt de production en été. C'était même quatre semaines il y a encore quelques années. Or dans une usine de production à la chaîne, ce sont bien les arrêts de fonctionnement total des ateliers qui conditionnent la prise des congés pour les ouvriers. Les effectifs sont tellement calculés au plus juste que la moindre absence pose un problème.

Le travail à la chaîne devenant de plus en plus pénible, surtout l'été avec

la chaleur, la coupure habituelle de trois semaines était déjà jugée insuffisante pour se reposer. Beaucoup regrettent les quatre semaines consécutives d'antan. Cette annonce de seulement deux semaines pour souffler l'été prochain est donc vécue comme une provocation.

La CGT a appelé à débrayer le vendredi juste avant la fermeture de l'usine. Malgré la surprise de cette attaque que la direction a voulu mener à marche forcée en trois jours et les multiples pressions des chefs, une vingtaine d'ouvriers de l'équipe d'après-midi ont tenu à protester en arrêtant le travail quelques heures. Ils se sont promis de faire le tour de tous leurs camarades de travail dès le retour de congés, début janvier, pour discuter de la riposte nécessaire au coup de force de la direction.

Correspondant LO



Bus FSO - Cergy, Conflans, Achères : toujours en grève !

La grève des chauffeurs des dépôts de bus de Saint-Ouen-l'Aumône et de Conflans-Sainte-Honorine en était à son 47^e jour lundi 23 décembre.

Ni le soutien d'Île-de-France Mobilités et de sa présidente Valérie Pécresse à la direction FSO, ni la politique de pourrissement de cette filiale du groupe Lacroix-Savac n'entament la détermination des chauffeurs.

Il y a eu deux interventions de la police sur le piquet de Saint-Ouen-l'Aumône, deux chauffeurs mis en garde à vue pour de prétendues menaces, des menaces de renvoi sur les intérimaires ou de sanctions sur les chauffeurs qui alternent quelques jours de travail avec des périodes de

grève pour assurer quand même une petite paie. Mais tout cela n'aboutit à rien. On compte de dix à quinze sorties de bus maximum le matin, autant l'après-midi... sur 400 chauffeurs au total dans les deux dépôts. Et comme les horaires de passage ne sont pas annoncés, ces bus sont en plus vides... de passagers.

FSO, qui vient de fusionner deux dépôts issus de deux sociétés différentes, sous couvert d'unifier les statuts, n'en continue pas moins de vouloir baisser les salaires et aggraver les conditions de travail de

tous.

Le taux horaire baisserait pour tout le monde, compensé par une indemnité pour maintenir le salaire brut, mais seulement pour les anciens embauchés et pas pour les nouveaux. Cette indemnité diminuerait du montant de chaque augmentation générale du salaire décidée lors des négociations annuelles obligatoires.

Comme les primes, nombreuses dans le transport, sont calculées sur le taux horaire, cela reviendrait à baisser le salaire net de tout le monde. Le nouveau calcul du 13^e mois ferait aussi perdre des centaines d'euros aux chauffeurs. Bien d'autres primes sont



minorées ou supprimées.

Dans le registre de la mesquinerie sordide, FSO a déjà, en septembre dernier, multiplié les services de 5 h 59, supprimant l'obligation d'une pause de 20 minutes qui se déclenche seulement à partir de six heures de travail. Elle place les prises de service entre 5 h 01 et 5 h 59 ou les fins entre 22 h 01 et 22 h 59 pour n'avoir pas à déclencher le paiement d'une heure de nuit, qui doit être de

soixante minutes d'après son règlement.

Les chauffeurs refusent toujours les conditions de travail dégradées et intenable et les projets de baisses de rémunérations du patron. Ses mensonges et provocations et même le suicide de leur collègue, qu'ils ont durement vécu et qu'ils se préparaient à enterrer jeudi 26, ne font que renforcer leur détermination.

Correspondant LO

Lactalis : les faux frais du système

Le groupe Lactalis, leader mondial des produits laitiers, propriétaire des marques Président, Lactel et autres, a payé 475 millions d'euros au fisc qui lui reprochait d'avoir créé des filiales en Belgique et au Luxembourg pour contourner l'impôt en France.

Ces filiales, fondées en 2006, ont permis le développement international du groupe. Comme dans d'autres secteurs, Lactalis a grossi en avalant d'autres sociétés. Le rachat

de Galbani en 2006, de Parmalat et de Stonyfield, la branche américaine de Danone en 2018, de l'islandais Siggis et du brésilien Itambé en 2019, en ont fait un des dix géants mondiaux

de l'agroalimentaire. Entre 2006 et 2022, son chiffre d'affaires a quadruplé, de 6,7 à 28,3 milliards d'euros.

Rien que pour 2023, Lactalis a annoncé 428 millions d'euros de bénéfices nets, en hausse de 11 %. Comme il avait déjà provisionné 300 millions en vue du règlement de ses démêlés avec le fisc, on ne peut pas dire que l'arrangement conclu

va le mettre sur la paille. D'ailleurs, les amendes parfois infligées aux uns ou aux autres sont intégrées aux frais de fonctionnement des grandes entreprises.

Tous les grands groupes pratiquent des montages financiers et économiques pour échapper à l'impôt, qu'il s'agisse de domicilier leurs sociétés dans des paradis fiscaux, de mettre

leurs profits à l'abri dans des filiales créées pour l'occasion ou de profiter des subventions généreusement accordées par les différents gouvernements, en France et partout dans le monde. Tout cela fait partie du fonctionnement normal du capitalisme et porte le doux nom de « optimisation fiscale ».

Camille Paglieri

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Unib cm nî te (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| Destination | | | |
| France, Outre-mer | 25 € | 50 € | 18 € |
| Outre-mer avion | 33 € | 65 € | 20 € |
| Reste du monde | 43 € | 85 € | 25 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Allemagne : Volkswagen, amer "miracle de Noël"

Un accord a été signé le 20 décembre à Hanovre, dans le nord de l'Allemagne, entre les dirigeants du groupe Volkswagen (VW) et ceux du syndicat IG Metall et du comité d'entreprise de la firme. Qualifié par ces derniers de « miracle de Noël », il prévoit bel et bien la suppression de 35 000 emplois directs et de lourdes attaques sur les salaires et les conditions de travail.

Au prix d'une perte de près de 30 % des emplois dans les usines du pays, auxquels s'ajoutent les dizaines de milliers de travailleurs de la sous-traitance qui seront eux aussi nécessairement touchés, les dirigeants syndicaux prétendent avoir empêché la direction de programmer la fermeture de plusieurs usines, comme elle en agitait depuis l'été la menace. L'accord aurait ainsi, selon eux, sauvé les salariés de futurs plans de licenciements massifs, mais également, c'est important à leurs yeux, fourni à la direction de nouvelles ouvertures pour gérer au mieux le groupe... aux dépens des travailleurs.

C'est en effet la corde au cou que les 130 000 salariés de VW sont « sauvés ». Non seulement des dizaines de milliers d'emplois vont disparaître d'ici 2030, en principe grâce à des départs naturels non remplacés, mais

les attaques commencent immédiatement, et pour tous. La production de la Golf à moteur thermique sera arrêtée à Wolfsburg en 2027, et transférée, paraît-il, au Mexique. Tous les ouvriers de l'automobile savent ce qu'une telle mesure signifie ! Alors que la direction envisageait une diminution des salaires de 10 %, ceux-ci ne seront « que » gelés, face à une inflation qui les ronge. Les quelques pourcents accordés au compte-gouttes seraient bloqués dans un fonds spécial. Certaines primes et indemnités seront supprimées en 2026 et 2027, d'autres amputées jusqu'en 2031. L'embauche d'apprentis sera réduite de plus de moitié, et l'horaire de travail pourra augmenter d'une ou deux heures hebdomadaires selon les catégories, sans paiement ni compensation.

Après la rupture par le patron en septembre

de la garantie d'emplois en vigueur depuis le dernier accord d'entreprise, 65 000 grévistes, soit 50 % des travailleurs de VW dans le pays, avaient clairement manifesté début décembre leur opposition aux projets de fermetures d'usines et autres attaques. Ils se déclaraient par slogans et banderoles interposés « prêts à la lutte ». À présent, sans les consulter, leurs dirigeants syndicaux apposent leur signature au bas d'un texte qui a tout lieu de satisfaire la direction et les dirigeants politiques. Le PDG Oliver Blume estime ainsi que, « avec l'ensemble de mesures obtenu, l'entreprise a posé des jalons décisifs pour son avenir en termes de coûts, de capacités et de structures ». Le fameux et mensonger « coût du travail » est donc réduit. Le chancelier Olaf Scholz voit lui aussi dans cet accord une bonne nouvelle. Quant au ministre-président social-démocrate du Land de Basse-Saxe, qui siège au conseil de surveillance de VW, puisque le Land détient 20 % des actions de VW, il considère que « l'avenir de Volkswagen [est garanti] à long terme ». Le sien tiendra-t-il pour



FORMACAR

autant après les prochaines élections législatives anticipées, rien n'est moins sûr...

Pourtant, en dépit des coupes claires annoncées dans les effectifs, des quatre mille emplois supprimés d'ici peu sur le site de Wolfsburg, de la fin de la production sur celui de Dresde fin 2025 et sur celui d'Osnabrück à l'été 2027, de la prévision d'économies de 1,5 milliard d'euros par an, les actionnaires semblent boudier l'accord scélérat. La riche famille Porsche-Piëch, actionnaire majoritaire de VW, en réclame encore plus. Les 10 milliards d'euros de

dividendes qu'elle a empochés au cours des quatre dernières années, source majeure de liquidités pour le groupe Porsche SE qu'elle dirige, lui ont au moins permis de placer ses pions au Québec, dans une société de batteries. Et les 125 milliards d'euros de profits générés sur les huit dernières années par VW, en hausse constante sauf l'année du Covid, prouvent aux travailleurs qui en sont la source qu'ils n'ont aucune raison d'accepter les attaques patronales, même approuvées par les dirigeants syndicaux.

Viviane Lafont

Djibouti : Macron et la dernière base africaine

Macron a visité vendredi 20 décembre les soldats français stationnés à Djibouti pour partager avec eux le traditionnel repas de Noël un peu anticipé. Le lendemain, il a fait escale en Éthiopie, cherchant à ranimer la flamme de la présence française en Afrique.

Macron pouvait être déçu puisque, le 24 juillet dernier, le traité de coopération en matière de défense avec Djibouti avait été prolongé par le président Ismaïl Omar Guelleh. Djibouti a servi de point d'appui à des dizaines d'interventions militaires françaises en Afrique. À la charnière du golfe d'Aden et de la mer Rouge, ce pays porte-avions

demeure une position très estimable pour l'impérialisme français. « En cas de graves tensions avec l'Iran, nos avions de chasse participeraient d'ici », a commenté un diplomate français accompagnant Macron.

Ismaïl Omar Guelleh, au pouvoir depuis 1999, dirige d'une poigne de fer les 23 000 km² et le million d'habitants de Djibouti. Macron

a rencontré ensuite le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, mis en cause pour crime de guerre dans la région du Tigré, pour l'assurer de son soutien. Il a annoncé « un prêt exceptionnel » de 80 millions d'euros pour la modernisation du réseau électrique éthiopien, à laquelle participeront des entreprises françaises bien sûr.

« Notre rôle change en Afrique, mais c'est ce que nous avons voulu », a déclaré Macron à Djibouti, faisant référence au recul de l'influence française dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Le mensonge est double : Macron n'a jamais voulu que les soldats français soient expulsés du Mali, du Niger et du Tchad. En revanche, son rôle ne change pas : défendre auprès des pires régimes la présence de l'impérialisme français en Afrique.

Boris Savin

Magdebourg : les mensonges du RN

À peine l'attaque à la voiture bélier du 20 décembre au marché de Noël de Magdebourg était-elle annoncée par les médias que les dirigeants du RN dénonçaient la barbarie islamiste. En réalité, le meurtrier est un partisan de l'extrême droite.

« Une fois encore la barbarie islamiste sème la terreur au cœur de l'Europe. Cet acte de guerre contre un symbole de notre civilisation soulève les cœurs » a dit Bardella. « La cible de l'attaque ne doit rien au hasard : l'islam radical mène une guerre à nos traditions chrétiennes, à nos identités, à notre civilisation », a ajouté Marine Le Pen.

Pour ces responsables d'extrême droite et les médias qui leur sont proches comme CNEWS, l'annonce du carnage fait par cette voiture en Allemagne a été aussitôt vue comme l'occasion de spéculer sur les angoisses du public en France, et de cibler des boucs émissaires : les musulmans, les Arabes et, en réalité, les émigrés en général, les

pauvres bien sûr et non les riches. Ils ont dû se presser car on a vite su que le meurtrier est un psychiatre, venant d'Arabie saoudite certes, mais islamophobe et proche de leurs homologues du parti d'extrême droite allemand, l'AfD (Alternative pour l'Allemagne).

Cet homme, qui a tué cinq personnes et en a blessé près de 200 autres, a commis un acte barbare. En l'occurrence, c'est un parti de l'extrême droite européenne qui a nourri cette barbarie. Derrière ces partis qui, comme l'AfD en Allemagne ou le RN en France, montrent une façade respectable, on trouve des militants ou des partisans prêts à toutes les exactions.

Pierre Royan



META ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE